

10 mar 2006 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 10 mars 2006

Prêts d'Etat à Etat - Programme 2006

Nouveaux prêts d'Etat, utilisation de soldes et annulation de financement du programme des prêts d'Etat à Etat

Nouveaux prêts d'Etat, utilisation de soldes et annulation de financement du programme des prêts d'Etat à Etat

Sur proposition de MM. Didier Reynders, Ministre des Finances, Marc Verwilghen, Ministre du Commerce extérieur, et Armand De Decker, Ministre de la Coopération au Développement, le Conseil des Ministres a approuvé plusieurs projets du programme 2006 - première partie - des prêts d'Etat à Etat. Il s'agit de :- un nouveau prêt d'Etat en faveur de la Gambie pour un montant de 561.900 euros pour le financement de la fourniture et de l'installation d'un système de radiocommunication maritime,- un nouveau prêt d'Etat en faveur de l'Algérie pour un montant de 6.400.000 euros dans le cadre d'un financement mixte pour la livraison de 40 autobus,- l'affectation d'un montant de 2.174.562 euros (provenant des soldes encore disponibles de prêts octroyés dans le passé à la République populaire de Chine) au financement de la fourniture de machines d'excavation et de chargement dans le cadre d'un projet de construction de la ligne de chemin de fer Yichang-Wanzhou,- l'affectation d'un montant de 665.000 euros des soldes encore disponibles des prêts d'Etat octroyés dans le passé à la RDC pour un projet de production de chlore liquide dans le cadre de la distribution d'eau potable à Lubumbashi,- l'annulation de prêts octroyés dans le passé, mais non décaissés, à l'Algérie, au Zimbabwe et au Népal, étant donné que les projets n'ont pas encore été concrétisés. Le Conseil des Ministres a également pris connaissance du programme de prêts d'Etat des années précédentes et des conditions liées au programme des prêts d'Etat pour 2006.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et
des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>